

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

Rapport N° 30
SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE ET UNIVERSITAIRE

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Cécile AUDET pouvoir à Jérôme AUSLENDER, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Cécile LAPORTE pouvoir à Julien BONY, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.

Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.

Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.

Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.

Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.

Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.

Rapport N° 30
SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE ET UNIVERSITAIRE

Dans le cadre du soutien à la vie étudiante et universitaire, la Ville met en place chaque année un dispositif de soutien aux projets des associations étudiantes auquel les associations peuvent prétendre directement par une demande et un dépôt de dossier ou en déposant un dossier de demande de subvention commun dans le cadre du Fonds de Solidarité au Développement des Initiatives Étudiantes avec l'Université Clermont Auvergne (FSDIE) et le CROUS Clermont Auvergne.

Santé'âtre - compagnie dramatique des étudiants en santé d'Auvergne :

Cette compagnie de théâtre dramatique des étudiants en santé d'Auvergne a pour objet de favoriser et promouvoir la découverte du monde du théâtre au sein des facultés de médecine, pharmacie et odontologie et de l'École de Maïeutique de Clermont-Ferrand.

Cette année, elle prépare une nouvelle pièce, *Léocadia*, écrite par Jean Anouilh.

Projet : 21 000 €

Participation du FSDIE : 3 000 €

Participation du CROUS : 750 €

Subvention sollicitée : 1 200 €

Subvention proposée : 1 200 €

Lysias Clermont :

L'association a pour objet de promouvoir la pratique de l'art oratoire au sein de l'école de droit et de sciences politiques de Clermont-Ferrand.

Pour la 17^{ème} année, elle organise un concours de plaidoirie et d'éloquence à destination des étudiants de première, deuxième et troisième année de licence de droit, ainsi qu'aux lycéens de l'académie.

Les étudiants de première et de deuxième année s'affrontent, dans le cadre d'une simulation de procès, sur des affaires de droit civil et pénal.

Les étudiants de troisième année et les lycéens concourent, quant à eux, sur des sujets d'éloquence pure. Des professionnels, notamment des avocats, apportent leur concours à ces séances.

Projet : 3 240 €

Participation du FSDIE : 2 700 €

Subvention sollicitée : 500 €

Subvention proposée : 500 €

Bureau des Étudiants de Géologie de Clermont-Ferrand :

Le Bureau des Étudiants de Géologie de Clermont-Ferrand est une association composée uniquement d'étudiants de la Licence 1 au Master 2 principalement et issus d'un cursus scientifique de l'Université Clermont Auvergne.

L'association a déjà organisé en 2022 la bourse aux minéraux d'Auvergne au sein de Polydôme.

Cette manifestation a pour objectif de faire découvrir le monde de la géologie, de la paléontologie et des minéraux auprès des familles mais aussi auprès d'étudiants, de professionnels, professeurs et collectionneurs. Une servitude de deux jours est cette année encore demandée (note en cours de validation).

Projet : 42 133 €

Participation du FSDIE : 8 000 €

Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

Fédération contre la précarité menstruelle :

La précarité menstruelle est un problème qui touche une part importante de la population étudiante et représente un frein au déroulement des études supérieures dans les meilleures conditions.

L'association, pour sa quatrième année d'existence, poursuit son projet pour permettre la mise en place et le fonctionnement de distributeurs de protections périodiques gratuites et des actions de sensibilisation et de distributions sur les sites de l'Université Clermont Auvergne et du CROUS Clermont-Auvergne.

Impulsée par des étudiants, la Fédération contre la précarité menstruelle est rapidement soutenue par les institutions universitaires et le CROUS Clermont Auvergne.

L'association, dès 2020, a pu installer de nombreux distributeurs pour couvrir l'ensemble des sites universitaires. La démultiplication du dispositif participe à gommer ces inégalités et à sensibiliser un large public à ce sujet.

Des actions de sensibilisation autour des règles et des protections hygiéniques seront à nouveau organisées en rotation sur les lieux d'implantation des distributeurs.

Projet : 11 152 €
Participation du FSDIE : 4 652 €
Participation du CROUS : 2 500 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

Association sénégalaise de Clermont-Ferrand :

Le but de cette association est de promouvoir la solidarité et la fraternité entre les différents composantes de la communauté sénégalaise de Clermont-Ferrand.

Cette année la journée culturelle de l'association s'est déroulée le 26 mars à la salle Duclos mise à disposition par la Ville.

Au programme : un défilé de mode, une conférence-débat, des stands de dégustation de spécialités sénégalaises et un concert avec des artistes sénégalais de grande renommée.

Projet : 10 000 €
Participation du FSDIE : 1 892 €
Participation du CROUS : 500 €
Subvention sollicitée : 1 800 €
Subvention proposée : 1 800 €

Maison des Solidarités Étudiantes Auvergne

L'association organise depuis deux ans des distributions de produits de première nécessité dans le hall du Crous Dolet, chaque semaine. L'objectif est de continuer ses distributions avec la même diversité de produits proposés (petits-déjeuners, féculents, conserves et accompagnements, produits d'hygiène et protections périodiques). L'association touche et aide en moyenne 4000 étudiants dans l'année, sans prendre en compte les étudiants rencontrés plusieurs fois.

L'association poursuit ses efforts en direction des plus précaires, malgré le fait que la Fondation Carrefour se soit retirée du projet. L'association de la Maison des Solidarités étudiantes est d'utilité publique et œuvre aux côtés des étudiants les plus défavorisés.

Projet : 17 054 €
Participation du FSDIE : 8 000 €
Participation du CROUS : 1 000 €

Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

Union Nationale des Etudiants de France Clermont Ferrand/Auvergne (UNEF Clermont/Auvergne) :

L'Union Nationale des Étudiants de France Clermont-Auvergne organise chaque année son festival Étudiant Contre le Racisme et les Discriminations.

Ce rendez-vous annuel propose aux étudiants, sur deux semaines, des activités variées (ateliers, conférences, débats, projections,...) portant sur des thèmes de société et d'actualité en lien avec les discriminations. Les thèmes abordés sont le féminisme, l'anti-sexisme, les luttes LGBTQIAP+, le racisme, l'handiphobie, l'afro-féminisme et la question des demandeurs d'asile.

Ces actions sont principalement mises en place dans les locaux de l'Université Clermont Auvergne.

Projet : 12 910 €
Participation du FSDIE : 8 000 €
Participation du CROUS : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-dessus, pour un montant global de 14 500 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

TOTAL VOTANTS :	55	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

